



PLANTONS LE DECOR A Oullins, végétaliser c'est permis

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ACQUISITION D'UN ARBRE

Dans le cadre de l'opération « Plantons le décor. A Oullins, végétaliser c'est permis », la Ville met en œuvre un dispositif d'incitation financière. La Ville souhaite ainsi inciter les Oullinois à planter un arbre dans leur jardin, choisi parmi les essences mentionnées dans une liste de végétaux adaptés au climat local et peu consommatrices en eau. Ainsi, la Ville fixe le montant de l'aide à l'acquisition d'un arbre à **20 €** par arbre acheté et par bénéficiaire majeur résidant à Oullins sans condition de ressources.

Cette subvention concerne les arbres mentionnés sur la liste fournie par la Ville d'Oullins, qui devront être acquis auprès d'un commerçant professionnel implanté sur le territoire de la Métropole de Lyon ou du département.

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom

Prénom

Adresse N° Rue

Code Postal : **69600** Ville : **OULLINS**

Tél : Email :

Date de naissance : Lieu de naissance :

PIECES A FOURNIR

- Le présent formulaire de demande dûment complété*
- Les deux exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »*
- La copie de la facture d'achat acquittée de l'arbre éligible à l'aide, comportant le nom et l'adresse du demandeur*
- Un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat de l'arbre)*
- L'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée*
- Le relevé d'identité bancaire du demandeur*

Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Envoyer le dossier à :

**VILLE D'OULLINS
HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX**

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la gestion des dossiers de demandes de subvention dans le cadre de l'acquisition de vélos à assistance électrique. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de cette finalité. Les droits d'accès et de rectifications prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de la Mairie d'OULLINS. Par ailleurs, les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de votre identité à L'adresse mail suivante : dpo.oullins@lg-partenaires.fr ou à L'adresse postale suivante : Mairie d'OULLINS, à l'attention du DPO, Place Roger SALLENGRO 69600 OULLINS